www.wunder.it

TOISE TÉLESCOPIQUE DE MESURE DE LA TAILLE

MOD. WH200 - WH200D



⚠ **Lire attentivement ce manuel avant d'utiliser l'instrument**

INDEX

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES 2
2. SÉCURITÉ 2
3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 3
4. MODE D'EMPLOI 3
5. ENTRETIEN ET ASSISTANCE 5
6. MISE AU REBUT ET ÉLIMINATION 5
7. GARANTIE 6

En choisissant la toise de mesure de la taille **WUNDER** mod. **WH200 - WH200D** vous avez acheté un instrument de mesure professionnel. Depuis plus de 40 ans, **WUNDER** met son expérience au service de la santé. Cet instrument est conforme aux normes nationales en vigueur dans les hôpitaux, les cabinets médicaux et les établissements de soins hospitaliers. L'instrument se caractérisepar une tige en aluminium anodisé sérigraphiée pour mesurer la taille de l'invité. Les relevés peuvent être effectués soit en lisant la mesure directement sur la tige sérigraphiée (WH200), soit à l'aide d'un écran LCD numérique sur palette mobile pose-tête (WH200D).

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

⚠ **Lire attentivement ce manuel avant l'utilisation de l'instrument puisqu'il fournit des indications importantes concernant l'UTILISATION CORRECTE, LA SÉCURITÉ ET LAMAINTENANCE.**

WUNDER se réserve le droit de modifier les images dans le manuel suivant, tant qu'il s'agit de modifications purement cosmétiques et n'affectent pas la sécurité et les performances de l'instrument, sans s'engager mettre cette publication à jour.

Le Service Assistance Clients est à disposition pour des informations supplémentaires sur l'utilisation, l'entretien et l'assistance de ce produit.

Conventions: Les symboles suivants ont été adoptés dans ce manuel:

⚠	**ATTENTION!** PLACÉ AVANT DE DÉTERMINER DES PROCÉDURES. SON NON-RESPECT PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES À L'OPÉRATEUR OU AU PATIENT, ET DES DÉGÂTS AU PRODUIT
	DIRECTIVE EUROPÉENNE 2012/19 / UE POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

2. SÉCURITÉ

Les opérateurs doivent lire attentivement ce manuel, respecter les instructions qu'il contient et se familiariser avec les procédures correctes d'emploi et d'entretien de l'instrument.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour des dommages directs ou indirectes, y compris la perte de bénéfices, ou pour tout autre dommage de nature commerciale qui pourrait découler de l'usage du produit non conforme à ce qui est décrit dans ce manuel.

- Conserver ce manuel pour consultation et assister le personnel
- Pour effectuer une mesure correcte de la taille, déplacer le curseur non pas à partir de la palette, mais à partir du curseur. Si la palette est utilisée, elle peut s'abîmer avec le temps
- Ne pas plonger l'instrument dans l'eau ou d'autres liquides

2.1 USAGE PRÉVU

Ce dispositif est destiné à être utilisé pour peser les personnes, pendant une consultation médicale, en vue d'un diagnostic général.

Environnement d'utilisation: dans les hôpitaux, les cliniques médicales spécialisées et les cabinets médicaux. Le local d'installation doit être doté d'une installation électrique conforme aux normes en vigueur. Il est conseillé d'utiliser le dispositif dans des environnements n'étant pas exposés à des interférences magnétiques.

Personnel destiné à utiliser le produit: opérateurs spécialisés et médecins connaissant toutes les procédures de sécurité pour une utilisation correcte.

Contrôle et responsabilité: le dispositif médical doit être utilisé sous la supervision d'un médecin qualifié ou du personnel qualifié préposé à l'entretien et aux contrôles périodiques, qui doit connaître toutes les procédures de sécurité.

Limites d'utilisation: ce dispositif médical peut être utilisé uniquement de la manière indiquée dans le présent manuel.

3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Modèle	**WH200**		**WH200D**
Code	00069AB	00069AD	00051D
Échelle graduée	De 60 à 210 cm	De 65 à 225 cm	De 120 à 202 cm
Division	1 mm - 1/16 de pouce		1 mm - 1/16 de pouce
Fabricant	Wunder Sa.Bi. Srl - Trezzo Sull'Adda (MI), Italy		
Unité de mesure	mm / pouces		

4. MODE D'EMPLOI

4.1 UTILISATION DE LA TOISE TÉLESCOPIQUE MÉCANIQUE WH200

⚠ **ATTENTION!**

POUR MESURER SA TAILLE, LE PATIENT DOIT MONTER SUR LA PLATE-FORME DE LA BALANCE

Tailles supérieures à 131 cm		**Tailles inférieures à 130 cm**	
1 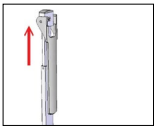	Lever la palette pose-tête	1 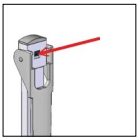	Baisser la palette pose-tête et appuyer sur l'arrêt central noir
2 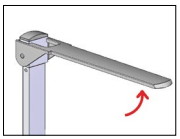	La placer en position horizontale	2 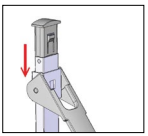	En maintenant l'arrêt noir enfoncé, baisser la palette pose-tête
3 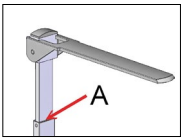	Baisser la tige jusqu'à ce que le levier pose-tête touche la tête du patient. La taille peut être lue au point « A »	3 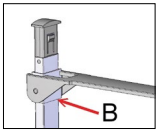	Baisser la tige jusqu'à ce que la palette pose-tête touche la tête du patient. La taille peut être lue au point « B ».

4.2 UTILISATION DU STATIMÈTRE ÉLECTRONIQUE MANUEL

PHASE 1 : INSTALLATION DE LA BATTERIE

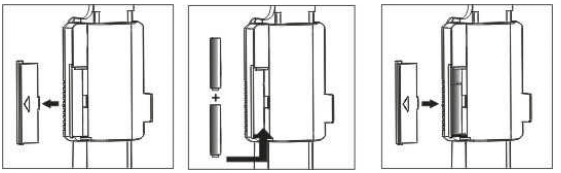

a. Retirez le couvercle du compartiment des piles, situé derrière l'indicateur
b. Insérez les 2 piles en respectant la polarité
c. Remettez le couvercle en place

PHASE 2 : CONNECTER LE CÂBLE DU STATIMÈTRE AU VISEUR DE LA BALANCE

Pour utiliser la jauge de hauteur électronique, un câble est fourni pour connecter la jauge de hauteur directement au viseur et obtenir la mesure de la hauteur automatiquement.

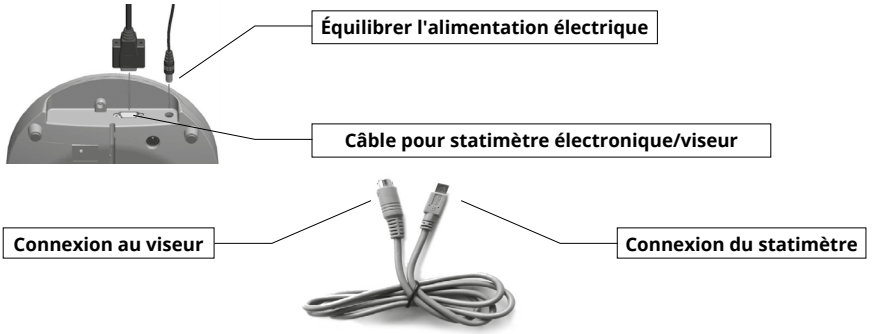

La connexion du viseur est située en bas de la visière.
La connexion de l'état du compteur est située sous l'indicateur du compteur

PHASE 3 : MESURE DE LA HAUTEUR

POUR MESURER SA TAILLE, LE PATIENT DOIT MONTER SUR LA PLATE-FORME DE LA BALANCE

Après avoir connecté correctement le câble au viseur :

- Mettez la balance en marche en appuyant sur la touche **ON/OFF**
- Amenez la palette au point de départ (butée basse) et mettez le statimètre en marche en appuyant sur le bouton **ON/OFF**.
- Pour une mesure correcte, appuyez sur le bouton RESET lorsque la palette est positionnée sur la butée basse.
- Soulevez la palette de manière à ce que la personne puisse se tenir en dessous
- Abaissez le curseur mobile jusqu'à ce qu'il touche la tête de la personne.
- La mesure de la hauteur s'affiche à la fois sur l'écran de la balance et sur celui de la jauge de hauteur.

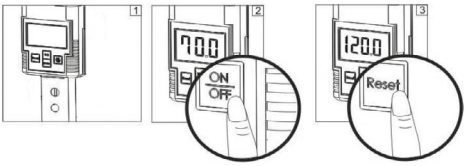

5. ENTRETIEN ET ASSISTANCE

Pour une meilleure et plus longue durée du produit et il est bon d'effectuer périodiquement un nettoyage général soigné. Le nettoyage de l'instrument doit être effectué avec un chiffon doux, humidifié avec de l'eau ou avec un détergent neutre, en évitant d'utiliser des solvants ou des substances abrasives. En cas d'inutilisation prolongée, retirer les batteries du terminal. Pendant le transport, prêter attention à ne pas soumettre l'instrument à des chocs ou sollicitations mécaniques excessives. En cas de réparation ou d'assistance, s'adresser à son revendeur ou à un centre autorisé, en contactant **service2@wunder.it** ou **sales@wunder.it**.

6. MISE AU REBUT ET ÉLIMINATION

En cas de stockage pour une longue période, il faut protéger les pièces qui pourraient être endommagées suite au dépôt de poussière

Mise à la casse

Quand on décide de ne plus utiliser cet article, il est recommandé de le rendre inopérant. De plus, il est recommandé de rendre inoffensives les pièces pouvant être sources de danger

Élimination directive 2012/19/UE 

Ce produit est conforme à la **directive 2012/19/UE**. Le symbole de la poubelle barrée, indiquée sur l'appareil, indique qu'à la fin de sa vie utile, le produit devra être traité séparément des déchets domestiques, il devra être envoyé dans un centre de tri sélectif pour appareils électriques et électroniques ou restitué au revendeur au moment de l'achat d'un nouvel appareil équivalent. L'utilisateur est responsable de la remise de l'appareil en fin de vie au centre de tri approprié. Le tri sélectif adapté pour l'envoi de l'appareil au recyclage, au traitement et à l'élimination ambiante compatible, contribue à éviter de possibles effets néfastes pour l'environnement et pour la santé, et favorise le recyclage des matériaux qui composent le produit.

Pour de plus amples informations concernant les systèmes de tri disponibles, s'adresser au service local d'élimination des déchets ou au magasin où le produit a été acheté.

En tant que consommateur, vous êtes obligés, de par la loi, de restituer les batteries usées ou déchargées. Vous pouvez déposer vos vieilles batteries près des points de collecte publique de votre ville ou vous pouvez les déposer près de n'importe quel revendeur de batteries de tout type, ayant placé des collecteurs appropriés. Même en cas de « mise à la casse » d'appareils électriques et électroniques, elles doivent être prélevées et déposées dans les collecteurs appropriés.

REMARQUE: Les symboles suivants indiquent la présence de substances nocives

Pb Pb = contenant du Plomb	**Cd Cd =** contenant du Cadmium	**Hg Hg =** contenant du Mercure

ATTENTION!

Ne pas jeter les pièces électriques et les batteries usées dans les déchets domestiques.
Éliminer les batteries par l'intermédiaire de centres de tri près de chez vous.

7. GARANTIE

Ce certificat doit être conservé jusqu'à la date d'échéance de la garantie.
Il devra être présenté avec la facture, le ticket de caisse ou le bon d'accompagnement, indiquant le nom du revendeur et la date de la vente, à chaque intervention technique. Sinon, l'utilisateur perdra tout droit de garantie.
La garantie commence à la date de l'achat et a pour validité la période prévue par le catalogue en vigueur.
Par garantie, on entend la substitution ou la réparation gratuite dans les termes établis, des parties composant l'appareil, qui, par décision sans appel, du constructeur, étaient défectueux à l'origine; Wunder aura donc le droit de réparer ou de substituer l'article.

La garantie ne couvre pas:

- pannes de transport, dégâts dus à des chutes, dégâts causés par négligence et altération
- dégâts dus à une incapacité d'utilisation de l'appareil et usage impropre de celui-ci
- dégâts causés par l'insuffisance ou l'inadéquation du circuit électrique, ou altérations dérivant de conditions ambiantes, climatiques ou d'autre nature
- dégâts dus à une mauvaise installation de l'appareil et à des réparations effectuées par du personnel non autorisé
- Interventions à domicile pour des contrôles de facilité ou de défauts présumés
- Entretien courant et ce qui peut être considéré comme détérioration normale due à l'utilisation

De plus, le service d'intervention peut être refusé si l'appareil a été modifié ou transformé de n'importe quelle façon. En cas d'intervention à domicile, l'utilisateur est tenu de correspondre le droit fixe de sortie, si, au contraire, l'appareil était réparé auprès d'un des Centres du Service d'Assistance autorisés wunder, les frais et les risques relatifs au transport seront à la charge de l'utilisateur.
Wunder ne répond pas non plus d'éventuels dommages de toute nature, pouvant dériver, directement ou indirectement, à des personnes, à des animaux ou à des choses, dérivant du non-respect de toutes les instructions indiquées dans ce manuel ou, de toute façon, dérivant d'un usage impropre.
Pour toute controverse, le Tribunal de Bergame est compétent.



Wunder Sa.Bi. S.r.l.
Via Vecchia per Monza, 20
20056 Trezzo sull'Adda (MI)
Tel. +39 02 90964566
www.wunder.it